PAVILLON DLANC HENRI MOLINA MÉDIATHÈQUE | CENTRE D'ART DE COLOMIERS

NOTICE DE PRET

DESSINS FABULEUX - CHRISTIAN LHOPITAL



Dans le cadre de l'exposition Méandres, le Pavillon Blanc expérimente un nouveau service : le prêt de 10 dessins de Christian Lhopital, jusqu'au 30 octobre 2021.

Pavillon Blanc Henri Molina – Colomiers, 1 place Alex-Raymond

WWW.PAVILLONBLANC-COLOMIERS.FR



SOMMAIRE

Le dispositif en une page		p. 4
Les <i>Dessins fabuleux</i>		p. 5
Recommandations techniques		p. 6
Outils pratiques		p. 7
	Bonus pédagogique	p. 8
	Bonus signalétique	p. 8

LE DISPOSITIF EN UNE PAGE

Qui peut emprunter?

- Les personnes majeures,
- les titulaires d'une carte de lecteur en cours de validité, ou responsables de groupes, de structures et d'associations avec une carte en cours de validité.

Pourquoi j'emprunterais une œuvre?

Pour profiter d'un temps plus long de proximité avec une œuvre. Pour parler d'art en famille, avec vos voisins ou avec vos amis. Pour matérialiser, compléter un projet éducatif autour de l'art. Afin d'accompagner l'emprunt, nous vous proposons des livres et un dossier pédagogique, et en fonction des conditions sanitaires des visites accompagnées de l'exposition au Pavillon Blanc Henri-Molina ou dans la structure/à domicile.

Comment faire pour emprunter?

- 1. Choisissez votre œuvre sur place ou en ligne https://www.pavillonblanc-colomiers.fr/infos-services/pbhm/345-pret-d-oeuvres-d-art
- 2. Muni de votre carte à jour, adressez-vous à l'accueil du Pavillon Blanc/empruntez-la via le drive.
- 3. Emportez l'œuvre et installez-la dans vos locaux en suivant les recommandations techniques.
- 4. Les modalités d'emprunt sont les mêmes que pour la médiathèque.

Quelles sont les conditions de prêt ?

- Pour être en confiance, nous vous donnons des recommandations techniques pour la manipulation de l'œuvre et son séjour à domicile ou dans des locaux professionnels,
- vous signez un constat d'état de l'œuvre à l'emprunt et au retour (+ une convention ou bon de dépôt si vous êtes une structure professionnelle),
- les conditions de prêt sont identiques aux autres documents du Pavillon Blanc : 3 semaines renouvelables, pénalités en cas de retard, puis contentieux en cas de non-retour de l'œuvre sur la base de sa valeur d'assurance.

SPECIFICITES STRUCTURE (hors locaux Ville de Colomiers):

Nous signons ensemble une convention de prêt et nous vous invitons à faire assurer l'œuvre auprès de l'assurance de la structure.

SPECIFICITES PARTICULIER

Nous vous incitons à signaler à votre assurance habitation ou sécurité civile la présence d'une œuvre empruntée afin de vérifier si elle peut être prise en compte dans votre contrat d'assurance. Si ce n'est pas le cas, la ville de Colomiers prend le relais en cas de problème.

LES DESSINS FABULEUX

5 Dessins fabuleux série A

Série A – 1



Série A – 2



Série A – 3



Série A – 4



Série A - 5



5 Dessins fabuleux série B

Série B-1



Série B – 2



Série B – 3



Série B-4



Série B - 5



Leur histoire

Dessinés au graphite, recouverts partiellement de gesso puis retravaillés, les *dessins fabuleux* se présentent en format raisin sous cadre (50 x60 cm). Crées spécialement pour être empruntés, en lien avec les fresques du 1^{er} étage et de la salle d'exposition (cloturée le 30 octobre 2020), cette série fonctionne comme un « cadavre exquis ». Les dessins laissent circuler entre eux un personnage ailé empreint d'onirisme qui passe, dans un mouvement, d'un cadre à l'autre.

Christian Lhopital

Né en 1953, vit et travaille à Lyon. Diplômé des Beaux-Arts de Lyon en 1976, Christian Lhopital a montré son travail dans de nombreuses institutions, comme au Mamco de Genève (2003), au MAC de Lyon (2008), à la Biennale de Lyon (2011), au MAMC de Saint-Etienne (2013), etc...

Depuis plus d'une trentaine d'années, Christian Lhopital élabore une œuvre fondée essentiellement sur la pratique du dessin, qu'il soit couché sur papier, sur toile ou déployé sur de larges surfaces murales.

Il est représenté par la Galerie Domi Nostrae, Lyon et la Galerie Polaris, Paris.

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES



Les œuvres doivent être manipulées avec des gants ou les mains propres.

REMISE DE L'ŒUVRE ET TRANSPORT



Un constat d'état est réalisé avec vous à la remise de l'œuvre. Elle doit être transportée à plat et doit être solidement attachée.

Ne pas laisser l'œuvre seule et trop longtemps dans le transport.

Ne pas poser d'autres éléments au-dessus de cette dernière.

ACCROCHAGE



Une fois l'œuvre chez vous, il vous appartient de choisir l'endroit qui la mettra le plus en valeur, en pensant à éviter toute lumière naturelle directe ainsi que des espaces à proximité de la chaleur, d'une ventilation et d'espaces humides. (Chauffage, cheminée, clim..).

L'œuvre pourra être accrochée sur un point fixe avec la tige métallique installée au revers. Elle ne pourra être suspendue que sur un élément solide telle qu'une vis afin d'obtenir plus de solidité. Vous pouvez également faire le choix de la poser sur un meuble stable et l'adosser au mur. Ne pas toucher au système d'accrochage et ne pas décadrer l'œuvre.

EMDALLAGE



Lors de chaque mouvement d'un lieu à un autre, l'œuvre doit être mise dans son emballage.

RETOUR DE L'ŒUVRE





Décontamination

Entre chaque emprunt, l'œuvre bénéficie d'une période de trois jours de quarantaine.

Constat de l'œuvre

Un constat est réalisé afin d'examiner si elle n'a pas été altérée, après quoi l'œuvre peut retrouver sa place au Pavillon Blanc en attente d'un autre séjour.

EN CAS D'INCIDENT SUR L'ŒUVRE



Vous signalez dans les 24h maximum l'incident au Pavillon Blanc à <u>contact@pavillonblanc-colomiers.fr</u> ou au 05.61.63.50.00 ; vous mettez l'œuvre en sécurité et attendez les préconisations ou l'intervention d'un agent du Pavillon blanc. Nous prenons le relais.

OUTILS PRATIQUES

L'œuvre est confortablement installée et vous aussi ? Vous l'avez bien regardée ? Vous voulez en savoir plus ? Vous allez pouvoir mettre en place votre mini-exposition à l'aide du contenu de la mallette.

LES DONUS SIGNALÉTIQUES

Une œuvre doit être présentée à son public. Pour cela, à l'intérieur de la mallette, vous trouverez un papier de format A5 qui est à la fois :

- un « cartel » : c'est la carte d'identité qui rassemble les informations essentielles de l'œuvre (titre, auteur, technique. et année de fabrication...),
- une signalétique : un document informatif, simple et efficace pour donner des informations de sens et de contexte aux spectateurs. Ses principales qualités ? Lisibilité et discrétion. Il doit donner les clés pour comprendre la démarche de l'artiste tout en laissant la place aux interprétations personnelles!

LES BONUS PÉDAGOGIQUES

Pour cela, plusieurs choses pour voir au-delà de l'œuvre (si vous le souhaitez!):

- 3 livres,
- Un dossier pédagogique,
- Un guide visiteur enfant et adulte (sur demande)
- Une histoire des dessins fabuleux.
- Une interview de Christian Lhopital.

Bonne lecture et bonne contemplation! Merci de vous faire ambassadeur de l'art auprès de vos bénéficiaires, de votre famille ou de vos amis.

N'oubliez pas de nous envoyer une photo de l'œuvre accrochée chez vous pour notre documentation à contact@pavillonblanc-colomiers.fr . Si vous êtes d'accord, nous la publierons sur nos réseaux sociaux (sans aucune mention d'adresse) et la garderons pour valoriser le projet.

PAVILLON DLANC HENRI MOLINA MÉDIATHÉQUE | CENTRE D'ART DE COLOMIERS

1, place Alex-Raymond
BP 30330
31776 Colomiers cedex
05 61 63 50 00
www.pavillonblanc-colomiers.fr
contact@pavillonblanc-colomiers.fr
Facebook.com/pavillonblanc.colomiers



Ouvert du mardi au samedi Mardi, mercredi, samedi : 10h-18h30 Jeudi, vendredi : 12h-18h30 Plus d'informations sur www.pavillonblanc-colomiers.fr



ACCES

BUS TISSÉO

Ligne 21 - arrêt Lauragais-Pavillon blanc TAD 118 - arrêt Montel Linéo 2 - arrêt Pavillon blanc Lignes 150 et 32 - arrêt Pavillon blanc

TRAIN ligne C
DEPUIS GARE DES ARÈNES-TOULOUSE
Arrêt Colomiers - TARIF TISSÉO

VOITURE

Parking gratuit de 190 places Place Alex-Raymond, face à la Mairie





